

**Mémoire de  
Madame Colette G. Boisvert**

Dans le cadre de la consultation sur la migration des  
sections  
de la Chambre de sécurité financière

**Soumis le 4 septembre 2014**

Nous sommes d'avis que la Corporation désinforme les trente-deux mille détenteurs de permis qu'elle aimerait représenter.

Pour tous ces motifs nous vous recommandons, à vous les représentants, de faire savoir à l'AMF votre désaccord à la subvention de 2 millions de dollars dont la Chambre s'apprête à faire cadeau à la Corporation des professionnels en services financiers,(CDPSF).

**Je suis en désaccord....**

Colette G. Boisvert, A.V.C., Pl. Fin.  
Solution Autonomie Financière Inc.